

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	03 Décembre 2018	<b>Séance du : 19 Décembre 2018</b>
		L'An Deux Mille dix-huit, le 19 Décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 34</u>	
Présents : 23	Pour : 34	
Absents : 11	Contre :	
Représentés : 11	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Michel SABATIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieuran Cabrières) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Joseph RODRIGUEZ (St Félix de Lodez), Mme Sylvie MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Henri JURQUET (Brignac), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan)

Absents : Mme Bénédicte BENARD (Canet), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

## Objet : Budget Centre aquatique – Décision modificative n°2

Monsieur COSTE propose aux membres du Conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- Augmentation du chapitre 012 – frais de personnel de 21 000 euros, expliquée par le renfort de personnel sur 9 mois au lieu de 6, le remplacement d'un agent en maladie, le doublon pour changement de personnel administratif et les renforts saisonniers à la piscine de Paulhan.

L'équilibre est assuré par la diminution des dépenses d'investissement non consommées.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°2	Chap.	Désignation	DM n°2
<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2018</i>		1 734 499,50	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2018</i>		1 734 499,50
Ch.012	Charges de personnel	+ 21 000,00			
Ch.023	Virement à la section d'investissement	- 21 000,00			
<b>Total DM 2</b>		<b>0,00</b>	<b>Total DM 2</b>		<b>0,00</b>
<b>Total section fonctionnement</b>		<b>1 734 499,50</b>	<b>Total section fonctionnement</b>		<b>1 734 499,50</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	DM n°2	Chap.	Désignation	DM n°2
<i>Rappel section investissement– Total BP 2018</i>		<i>895 205,00</i>	<i>Rappel section investissement– Total BP 2018</i>		<i>895 205,00</i>
Op.10	Opération d'investissement	- 21 000,00	Ch.021	Virement section de fonctionnement	-21 000,00
<b>Total DM 2</b>		<b>- 21 000,00</b>	<b>Total DM 2</b>		<b>- 21 000,00</b>
<b>Total section investissement</b>		<b>874 205,00</b>	<b>Total section investissement</b>		<b>874 205,00</b>

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 12 décembre 2018.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les ajustements budgétaires tels que présentés ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX